

Survivants à protéger

Maïté Samuel-Leduc

Numéro 113, été 2007

Irréductible Gaspésie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17470ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

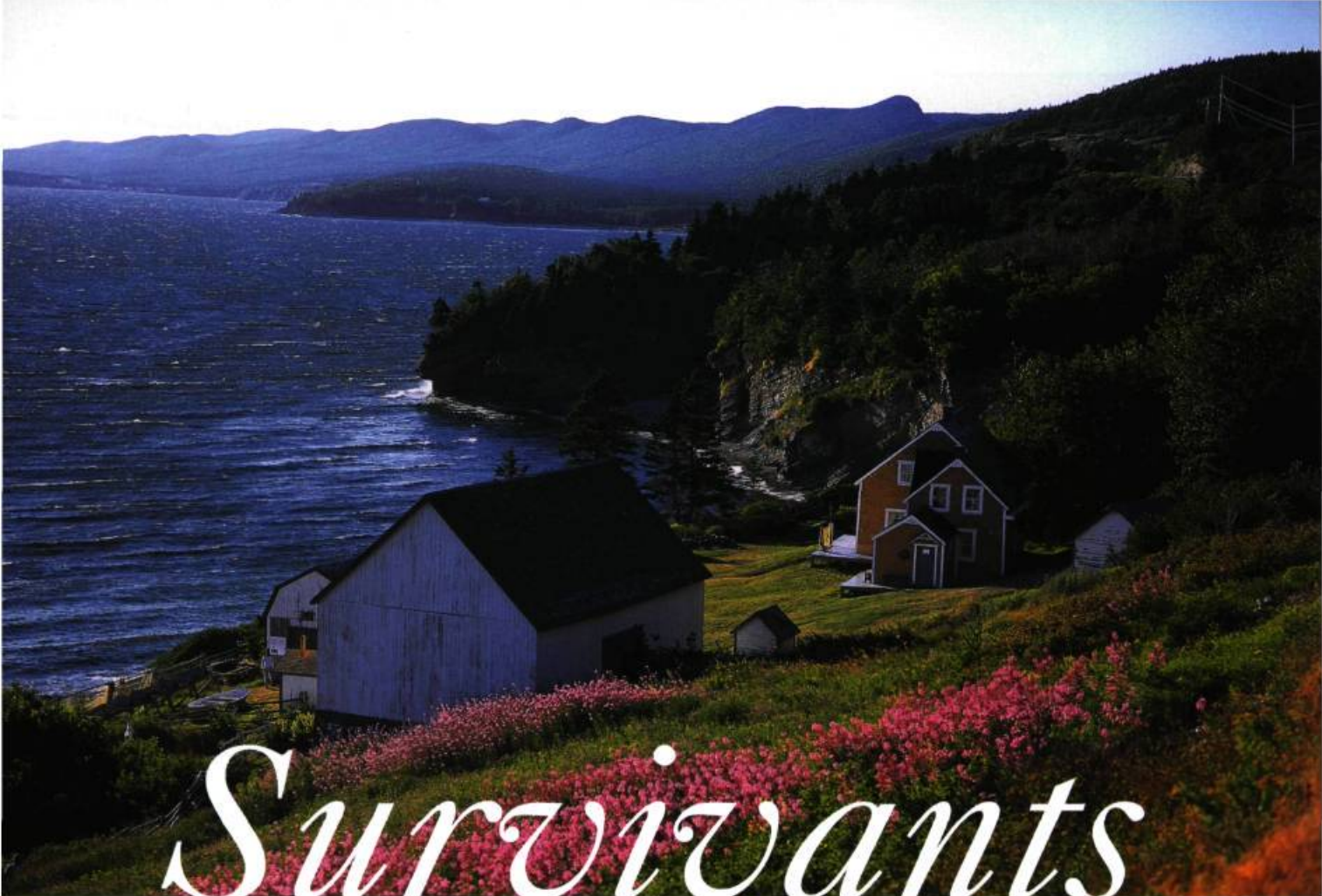
0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Samuel-Leduc, M. (2007). Survivants à protéger. *Continuité*, (113), 30–32.



Survivants à protéger

Bien qu'elle ait permis la protection de paysages naturels, la création de parcs nationaux a souvent été teintée d'évènements regrettables : habitants expropriés, patrimoine bâti détruit...

Pour les bâtiments épargnés, le temps est venu d'agir.

par Maïté Samuel-Leduc

Riche en parcs nationaux, en réserves naturelles et en réserves fauniques, la Gaspésie fait rêver par ses montagnes, sa mer, ses forêts, ses milliers d'oiseaux et de mammifères marins. Mais bien qu'elles y soient abondantes, les ressources naturelles sont épuisables, contrairement à ce que pensaient les aïeux venus s'installer sur la terre promise. Certes, les gouvernements ont créé des parcs nationaux afin de redonner à la Gaspésie un aspect naturel. Mais qu'advient-il des maisons ancestrales, des granges à toit autoportant, des églises cen-

tenaires et des magasins généraux construits sur les territoires maintenant appelés Parc national du Canada Forillon, Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé et Parc national de la Gaspésie? Les trois principaux parcs de la région maritime ont conservé des vestiges des années où habitants et ressources naturelles cohabitaient en harmonie.

PARC NATIONAL DU CANADA FORILLON

Dans l'histoire moderne du Québec, l'expropriation du Parc national Forillon fait figure d'évènement majeur. C'est en 1971 que le gouvernement du Québec s'est vu confier par le fédéral le mandat d'expulser et d'exproprier des habitants. Du jamais

Gardant l'histoire du siècle dernier bien vivante au cœur du Parc Forillon, les bâtiments de l'Anse-Blanchette bravent le temps pour témoigner du mode de vie des familles de pêcheurs.

Photo : François Rivard

vu dans la province. Sur une superficie de 23 900 hectares comprenant 350 propriétés avec constructions, 1690 propriétés boisées et approximativement 2500 parcelles de lots, 205 familles ont dû être déplacées.

Plusieurs maisons et bâtiments ont été brûlés, certains ont été épargnés. «Lors de l'expropriation, beaucoup de maisons étaient trop délabrées pour être récupérées

et certaines se situaient dans une zone destinée à être convertie en site naturel. Les maisons qui cadraient le plus dans le paysage ont été conservées », indique Sébastien Nadeau, adjoint à l'interprétation au Parc national Forillon. En parcourant les sentiers du versant sud du parc, on aperçoit aujourd'hui ces quelques demeures qui se dressent fièrement, malgré vents et marées, sur les flancs de coteaux et près des rivages. « Pour l'instant, elles sont accessibles aux visiteurs qui peuvent voir à quoi ressemblait une maison d'époque. Il y a aussi des artefacts sur les terrains, comme une vieille barge ou de la machinerie », note M. Nadeau.

Le directeur de l'Unité de gestion de la Gaspésie pour Parcs Canada, Stéphane Marchand, explique que l'organisme envisage d'établir un circuit patrimonial d'ici cinq ans: « On est à réfléchir à la façon de mettre en valeur ces maisons-là. On a défini les besoins, mais on attend le financement. » Selon lui, plusieurs bâtiments du Parc Forillon ont une valeur patrimoniale. Le Magasin Hyman sur le site de Grande-Grave en est un, ainsi que les bâtiments de l'Anse-Blanchette. Cependant, le site du quai de l'Anse-aux-Amérindiens, fermé depuis 1996, est laissé à l'abandon. « C'est extrêmement dispendieux d'entretenir des quais. Celui-là n'était plus utilisé par les plaisanciers ni par les pêcheurs. Avec les tempêtes de plus en plus fortes en automne, il était régulièrement endommagé », explique le directeur. Aucun travail de restauration n'est prévu, comme c'est le cas pour de nombreux quais en Gaspésie.

PARC NATIONAL DE L'ÎLE-BONAVENTURE-ET-DU-ROCHER-PERCÉ

« Le Parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé est un des parcs qui a le plus important patrimoine bâti », souligne son directeur Rémi Plourde. Le village de Percé compte aujourd'hui 10 bâtiments de la compagnie Charles Robin et une quinzaine de maisons ancestrales. « Plusieurs belles bâtisses ont été restaurées il y a trois ans et se sont vu attribuer de nouvelles fonctions », raconte-t-il. Parmi elles, quatre sont situées au centre-ville de Percé. Auparavant utilisé pour la transformation de la morue, le Chafaud est maintenant un musée et un centre d'interprétation. La Saline, où on entreposait le sel, abrite une salle de spectacle. La Cantine, qui servait de dortoir, est devenue un espace administratif et la Neigère,

où étaient entreposés les blocs de glace sur lesquels on conservait les appâts, a été recyclée en salle d'accueil et en boutique. Rachetée par le gouvernement en 1970 et transformée en parc national 15 ans plus tard, l'île Bonaventure comprend encore une vingtaine de maisons de style anglo-normand. « Plusieurs bâtiments sont laissés à l'abandon, mais on réussit à en entretenir quelques-uns. On a investi 3,5 millions de dollars en aménagement et en restauration. On estime qu'environ 1,5 million seront encore nécessaires pour finaliser le travail selon le plan que nous avons déposé pour les années 2007 à 2011 », précise M. Plourde.

Lise Deguire-Maloney, qui était mariée au propriétaire de l'Auberge de l'île Bonaventure, se rappelle avec désolation la destruction du patrimoine qui a suivi l'expropriation de 1974. « Il y avait des maisons côte à côte sur l'île. Ils les ont laissées pourrir sur place », reproche-t-elle. L'auberge qui bordait l'île a été brûlée, comme beaucoup d'autres maisons et chalets parfois en très bon état. « Elle était très belle, campagnarde, confortable, style *bed and breakfast*. Elle s'inscrivait dans l'esprit des auberges d'Irlande et d'Angleterre. Je suis allée sur l'île la première année de l'expropriation, mais je ne suis pas capable d'y retourner », raconte avec tristesse M^{me} Deguire-Maloney,



Depuis 1970, le Parc national Forillon protège de sublimes paysages de bord de mer, de falaises et de montagnes qui s'étendent sur 244 km².

Photo : François Rivard

La péninsule gaspésienne garde encore des traces des villages détruits lors de la création du parc en 1970. Dissimulées dans la dense végétation, des fondations de maisons nourrissent la mémoire des familles délogées.

Photo : François Rivard





Nommé ainsi en l'honneur de la montagne qui le surplombe, le gîte a ouvert ses portes en 1950. Il comptait alors 17 chambres et une salle à manger. De deux bâtiments, il est passé à un seul lors de rénovations majeures en 1993. « À l'origine, le gîte et la salle à manger étaient séparés. Le bâtiment qui abritait le gîte n'était pas conçu pour l'hiver. On l'a donc détruit et reconstruit en liant les deux édifices en forme de fer à cheval », précise Jean-Philippe Chartrand, responsable du service à la clientèle au Parc national de la Gaspésie. En 2002, les standards ont dû être rehaussés pour répondre aux besoins de la clientèle, présente 10 mois par année. Une façade du gîte a été fenêtrée afin de permettre aux visiteurs d'admirer le mont Albert. « On a utilisé du bois, notamment de grandes poutres laminées, et on a ajouté une imposante fenestration dirigée vers la montagne, avec un grand respect du style adopté en 1993 », mentionne le directeur du Parc, François Boulanger, qui souligne que le Gîte du Mont-Albert possède une grande richesse architecturale en plus d'être situé dans un milieu naturel exceptionnel.



En 2002, d'importantes modifications à la façade du gîte ont permis d'offrir aux visiteurs une vue panoramique sur le mont Albert.

Photo : Steve Deschênes

maintenant propriétaire de l'Auberge Le Coin du Banc, près de Percé.

PARC NATIONAL DE LA GASPÉSIE

Avec ses sommets culminant à plus de 1000 mètres, le Parc de la Gaspésie attire de plus en plus d'amants de la montagne. Contrairement au Parc Forillon et au Parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, ce site était désert lors de la création du parc en 1937. Aucun besoin d'exproprier; il suffisait de construire une route pour accéder à l'emplacement de ce qui serait le Gîte du Mont-Albert.

Le manque de financement et la négligence passée ne doivent pas avoir raison des bâtiments situés dans les parcs gaspésiens. Ces constructions ont une valeur historique et patrimoniale indéniable. Leur préservation permettra de conserver une trace du passage de ceux qui ont su croire en l'avenir.

Maïté Samuel-Leduc est journaliste.

La salle à manger du Gîte du Mont-Albert en 1952. Le bâtiment a été intégré à l'architecture actuelle.

Photo : Archives nationales du Québec



ethnoscop

Études et communications
en archéologie et en patrimoine culturel

Siège social :
88, rue de Vaudreuil, local 3
Boucherville, Qc, J4B 5G4
(450) 449-1250

Bureau Montréal :
2312, rue Jean-Talon
Montréal (Québec), H2E 1V7
(514) 728-2777

Sans frais : 1-877-449-1253
Courriel : ethnoscop@qc.aira.com